

Communiqué de presse

Fribourg, le 24 avril 2019

Les horaires de la Permanence temporairement adaptés

Du 1^{er} mai au 31 juillet 2019, la Permanence de l'HFR Meyriez-Murten sera ouverte en semaine de 8 à 18 heures (actuellement, 20 heures). Les heures d'ouverture du week-end (de 9 à 19 heures) restent inchangées.

En raison du changement à la tête de la Permanence de l'HFR Meyriez-Murten liée à la retraite prochaine du médecin-chef, de la pénurie générale de médecins et de la difficulté de recruter de nouveaux médecins généralistes – en particulier pour la Permanence – l'hôpital fribourgeois (HFR) se voit contraint de restreindre les heures d'ouverture en semaine, durant une période transitoire.

Pendant cette période limitée de trois mois (mai, juin et juillet), la Permanence sera ouverte en semaine de 8 à 18 heures. Les heures d'ouverture normales (de 8 à 20 heures) s'appliqueront de nouveau à partir du 1^{er} août prochain. Aucun changement dans les horaires du week-end n'est à signaler : la Permanence restera donc ouverte entre 9 et 19 heures.

L'hôpital fribourgeois met tout en œuvre pour assurer de larges horaires d'ouverture pour répondre à la demande croissante des personnes qui ne peuvent attendre ou qui n'ont pas de médecin de famille. Cette décision ne constitue aucunement une mesure d'économie ni n'intervient dans la réflexion stratégique menée actuellement par l'HFR. De plus, l'hôpital fribourgeois et les autorités du Lac œuvrent ensemble à la recherche de futures solutions.

En cas d'urgence, les patients de la région de Morat peuvent joindre la centrale d'urgence 144 ou se rendre aux urgences de l'HFR Fribourg – Hôpital cantonal ou de l'HFR Tafers, qui assurent un service 24 heures sur 24.

Renseignements

Dr Vincent Ribordy, médecin-chef transversal, Urgences HFR
T 026 306 30 65

Service de presse

Jeannette Portmann, chargée de communication
T 026 306 01 25